

Participation aux charges

Groupement d'Employeurs

Terre & Vignoble

Je soussigné(e), SCEA LES VERGERS DE PARNAC

Exploitant(e) agricole sur la commune de : 46140 PARNAC

Versement provisionnel au G.E. Terre & Vignoble pour l'année 2024 pour les enregistrements de pratiques agricoles.

COTISATION	Nombre	Montant Unitaire	Montant total
Ouverture et finalisation du dossier	1	40 €	40 €
Forfait ½ journée Enregistrements des pratiques Agricoles	0,5	120 €	60 €
Participation aux frais du logiciel Mesparcelles	1	50 €	50 €
Plan prévisionnel de fumure + bilan global azoté (si ZV)	0	50 €	0
MONTANT TOTAL			150 €

Avoir 2018	0 €
------------	-----

MONTANT A RÉGLER	150 €
------------------	-------

Fait le / /2024

Chèque n° :	Remis-le,
Le Groupement d'Employeurs " Terre & Vignoble" est exonéré de T.V.A. Merci de conserver cet exemplaire de votre contribution comme justificatif de paiement pour votre comptabilité.	

*4618230
le 13/09*